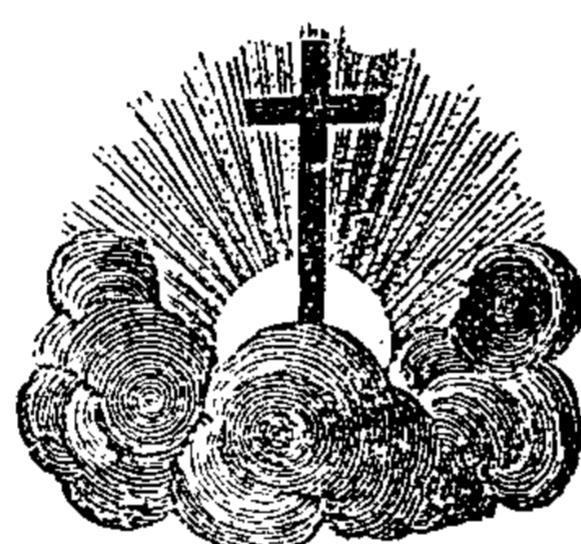


L. R. P. H.-D.

LACORDAIRE.



TOULOUSE
DELBOY, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE LA POMME, 74.

—
1861.

Q7
T 12 1861

TOULOUSE , Imprimerie de Ph. MONTAUBIN.

LE R. P. H.-D. LACORDAIRE.

«La vérité est l'œuvre du temps.» Dieu n'a pas permis que cette lumière brillât, comme une auréole éclatante, sur le front des hommes favorisés de ses dons et de ses grâces. Le génie est méconnu ou persécuté ; la générosité s'appelle faiblesse ; l'action ardente des facultés est taxée d'ambition ; l'enthousiasme est folie ; une erreur est une chute ; une parole hardie un blasphème. Tout est chaos et tempêtes autour des prédestinés de la gloire, et la meilleure partie de leur existence est consacrée à des luttes stériles, sans profit pour l'humanité, sans récompense pour d'héroïques combats.

Mais la mort, ce « commencement de la vie, » vient allumer le flambeau que les passions humaines avaient obscureci. Le voile du mensonge

se déchire ; dans le silence qui se fait près de la tombe, les vertus, le mérite, l'intelligence, apparaissent radieux et dans toute leur splendeur. Aux clamours de la calomnie, envieuse et jalouse, succèdent d'unanimes témoignages d'admiration, mêlés de regrets superflus. Les honneurs refusés à l'homme vivant sont décernés à sa mémoire ; ils s'élèvent presque jusqu'au repentir. Sans doute, Dieu a voulu soustraire les plus aimées de ses créatures à ce sentiment redoutable qui se nomme l'orgueil, et les contraindre à chercher, dans sa contemplation et dans son amour, les consolations et les espérances que le monde leur refuse.

Quel homme fut plus souvent méconnu, quel homme excita plus de colères haineuses que ce brillant athlète dont l'univers chrétien, la jeunesse catholique, l'éloquence française, pleurent la perte cruelle ! Combien de fois a-t-il été poursuivi par des accusations contraires, venant de camps opposés, mais unis dans le même dessein d'étouffer une des plus belles intelligences de notre époque ? La mort a accompli son œuvre : La vérité va sortir triomphante et comme un harmonieux concert, du sépulcre où repose le héros fatigué de tant et de si rudes labeurs !

Le R. P. Lacordaire a été la personnification du dix-neuvième siècle chrétien : il a aimé la

liberté, et il a accepté l'obéissance; il a douté, puis il a obtenu la foi; il a fait plus, il est devenu l'apôtre et le défenseur de cette foi. Voilà l'aspect très complexe sous lequel il faut l'étudier, en séparant avec soin les diverses phases de sa vie.

Le R. P. Lacordaire (Jean-Baptiste-Henri) naquit le 18 mai 1802, dans une petite ville de Bourgogne, la ville presque ignorée de Recey-sur-Ource, située à peu de distance de Dijon. Il était le deuxième fils d'un médecin qui mourut jeune. Mme Lacordaire dirigea les premières années et surveilla l'éducation des quatre fils que Dieu lui avait donnés pour la consoler d'un veuvage pré-maturé. La pieuse et digne femme guida la raison naissante de ses enfants dans la voie des croyances chrétiennes. Cet enseignement du premier âge est le seul dont on se souvient plus tard, lorsque le calme des pensées succède aux agitations de la jeunesse. Saint Augustin ne peut se comprendre sans Monique. Une mère exerce une influence irrésistible parce qu'elle procède avec une douce autorité et qu'elle s'impose par la tendresse; et, comme la mère est le premier et le dernier amour de son fils, en redinant les mots sacrés qu'elle fit prononcer à l'enfant, on lui rend un hommage suprême.

Le jeune Henri parvint à l'adolescence au mo-

ment où la Restauration s'efforçait de comprimer l'essor des idées libérales qui, sous cette contrainte même, puisaient une vigueur irrésistible, et soutenaient des luttes aussi vives que constantes. La liberté est semblable à la vapeur qui brise les vases où elle est retenue captive. Elevé au collège de Dijon, Lacordaire adopta avec ardeur ces idées que son cœur et sa jeunesse lui montraient comme les plus généreuses et les seules dignes des grandes et belles âmes. Mais, dans cette réaction contre les choses du moment, il perdit la foi ; les leçons du foyer maternel furent oubliées ; l'enfant d'une pieuse mère devint un jeune homme sceptique et frondeur. A mesure que la science venait abonder dans cet esprit vif et pénétrant, se perdait le souvenir du « Maître des sciences ; » et, si Lacordaire fit des études distinguées et brillantes, s'il obtint un prix d'honneur décerné par le ministre après un concours entre les élèves des divers collèges de France, il se sépara de ce protecteur mystérieux qui se nomme l'ange de la foi.

Il termina ses études. C'était l'époque de grandes tempêtes et de grands naufrages. Il y avait alors une jeunesse qui se passionnait pour toutes choses, qui prenait une part active à tous les faits contemporains , qui prétendait donner son vote en politique, en religion, en littérature. Nobles com-

bats, tristes souvent, mais dignes d'un âge qui doit aimer la lutte et la guerre, pour qui l'enthousiasme est un besoin, et le repos un crime. Hélas ! que nous sommes loin de ce temps-là ! Y a-t-il aujourd'hui une jeunesse française ? Comment nommerons-nous cette ombre morne et indifférente que rien n'agit, n'émeut et ne fait trembler, qui voit tout avec le même regard fatigué. Ah ! combien nous préférions la vie, la fougue, les emportements d'autrefois !... autrefois !... il y a à peine quarante ans.

En 1829, Lacordaire avait conquis ses grades universitaires. Le souvenir de ses jours de collège ne se perdit jamais. Il aimait à citer les auteurs profanes, et il leur dut plusieurs de ses plus belles inspirations. Les classiques latins et grecs ont un parfum inaltérable, et d'ailleurs, l'orateur chrétien doit parler à son époque le langage auquel elle est accoutumée. Or, les classiques ne sont-ils pas encore et ne seront-ils pas toujours la base d'un bon enseignement ?

Lacordaire compléta son éducation par les cours du droit. Il fut l'un des élèves les plus éminents de la faculté de Dijon. Il puisa, dans ces études, avec la connaissance des lois, le goût de la dialectique et l'art de l'exercer, l'énergie du raisonnement, l'habitude de la controverse. Plus son

contact avec les choses humaines se développait et plus il arrivait à les connaître dans toute leur profondeur. Il apprenait à se servir des armes que plus tard il devait combattre, lorsque à la raison de l'homme il opposa la sagesse divine?

Mais ce moment n'était pas encore venu. L'intelligence du jeune Lacordaire, sa parole incisive et nerveuse, spirituelle, railleuse et parfois caustique, ses connaissances variées, servies par une mémoire prodigieuse, étaient mises au service d'idées contraires à la religion catholique. Il alla même jusqu'à se faire remarquer par la force de ses attaques dans une société littéraire de Dijon, uniquement composée de jeunes gens.

Pourquoi cacher ces péchés de jeunesse, ces égarements de l'esprit qui entraînèrent plusieurs hommes, devenus dignes, par la suite de leur vie, de la vénération de l'Eglise catholique? Ils font mieux ressortir la courageuse résistance, les vertus héroïques de l'âge mûr et la gloire majestueuse des dernières années. Le peintre oppose les ombres à la lumière, pour la faire mieux resplendir, et le soleil n'est si beau que parce qu'il succède à la nuit.

Il y eut donc une nuit dans ce cœur de dix-huit ans, si accessible par sa nature ardente et l'énergie de ses impressions; mais les ombres

n'étaient qu'à la surface. Il fallait bien obéir, malgré soi, malgré les leçons maternelles, à l'impulsion du temps ; il fallait suivre le courant des idées : on lisait Voltaire à la dérobée, on chantait en cachette les chansons de Béranger. L'air était imprégné des souvenirs de la Révolution et de la poudre de l'Empire ; l'atmosphère de la Restauration, tranquille et sereine, ne suffisait pas à des adolescents, dont les premières notions avaient été les courses rapides de nos armées, le choc des batailles, le triomphe du drapeau français ; à des adolescents, dont les premières douleurs furent les revers de ces beaux commencements et les peuples étrangers foulant le sol de la patrie. La politique de la Restauration, occupée à donner du repos à la France, à reprendre le cours interrompu de ses prospérités, s'appuyait avant tout sur la force conservatrice par excellence, la Religion. C'est aussi à la religion que, par une logique inflexible, les ennemis de la Restauration portaient leurs plus rudes coups. MM. de Maistre et Lamennais ne s'y trompaient ni l'un ni l'autre. Le champ-clos était terrible et ouvert à tout homme qui savait tenir une plume ou prononcer une phrase. Tout se confondit dans ces têtes enfiévrées de douleur, de regrets et d'espérances vagues. Dieu, qui sonde les âmes, peut seul comprendre

ce qui se passa dans ces cœurs, épris de la passion des grandes choses et faisant, le plus souvent, fausse route; généreux dans le but à atteindre, malhabiles dans les moyens de réussir. Ce n'est pas à nous de les juger et de leur jeter la pierre !

Malgré les principes religieux dont M^{me} Lacordaire avait inspiré le culte et le respect à son fils, le jeune Henri ne put se soustraire aux influences du moment. Il avait lu, dans la bibliothèque de son grand-père, conseiller au parlement de Dijon, les œuvres des philosophes du dix-huitième siècle, devant de si formidables lutteurs, l'adolescent avait succombé.

Mais quelque chose avait survécu en lui : c'était le cœur. Même à cet âge plein d'affections égoïstes, ce qu'il aimait, ce qu'il recherchait, c'étaient le dévouement, les tendresses infinies, les sentiments désintéressés, le progrès utile à tous les hommes, à tous sans exception. Il eut voulu redresser les torts de l'humanité entière, et les utopies les plus étranges, les plus extraordinaires, ne s'élevaient pas à la hauteur de ses sublimes aspirations. Il ne voyait le bien nulle part, et il le voulait dans tout l'absolu du mot et avec un caractère d'universalité qui le rendit profitable aux déshérités de la terre. Si l'on eût pu lire au fond de ce grand cœur, voilà ce qu'on aurait vu,

Ce cœur a été toute la genèse du R. P. Lacordaire, et la vie de ce penseur illustre n'a été que la suite et la consécration de ces premières impressions.

Les lectures de l'extrême jeunesse servirent plus tard à l'orateur chrétien, comme les études plus sérieuses du collège. Quand il dut porter la guerre contre le rationalisme, il n'ignorait aucune des ressources de son adversaire; son expérience même, le souvenir de ses doutes et de ses épreuves, lui tinrent lieu de bouclier; il eut des armes toutes prêtes pour terrasser les fantômes qui avaient séduit sa jeunesse.

Dans la société d'études de Dijon, Henri Lacordaire se distingua vite et se fit applaudir pour la hardiesse de ses idées, aussi bien que pour la forme élégante et le tour oratoire de ses chaleureuses improvisations. On dit que ses condisciples eurent alors comme un pressentiment de son avenir, et qu'il reçut d'eux le conseil, souvent renouvelé, d'aller à Paris où il deviendrait le roi du barreau.

Cette voix de l'amitié, si loyalement prophétique, décida de la destinée de Lacordaire. Reçu licencié en droit en 1821, à dix-neuf ans, il fit un court voyage en Suisse; puis, raffermi par la contemplation des merveilles de cette nature géante,

il accourut à Paris. Il fut, grâce à la protection du président Riambourg, favorablement accueilli par M. Guillemin , avocat à la Cour de Cassation , et peu après par M. Mourre, procureur-général.

On raconte que, pressé d'agir, dominé par l'im-pétuosité de son caractère, il n'attendit pas d'avoir terminé son stage , ni même d'avoir atteint l'âge fixé par les réglements , pour plaider à la Cour d'Assises. Le talent lui donnait la maturité des années.

Que se passa-t-il au bout de deux ans dans l'esprit de ce jeune homme qui avait de si heureux commencements? la fortune lui prodiguait ses plus doux sourires; il avait conscience de sa force, foi dans son avenir; il recevait, avec les compliments de Berryer, l'assurance de monter au premier rang; il avait de chaudes et grandes amitiés. Que se passa-t-il dans cette âme, énergique et fière, ennemie de la contrainte ; dans l'âme du licencié qui, au début de sa carrière, violait une des lois fondamentales du barreau ; dans l'âme de l'étudiant dijonnais , qui n'avait pas oublié les lectures dérobées à l'œil de sa mère ? — Que se passa-t-il? Nul ne le sait, excepté Dieu. — Ceux qui ont prétendu expliquer ce second livre de la vie de Lacordaire, — son entrée dans l'état ecclésiastique, — par des orages intérieurs, des chagrins sans remèdes, ceux-là se

sont trompés ; la détermination du jeune avocat fut calme, réfléchie , grave , et solennelle. On peut regarder comme autant de causes de cette retraite subite d'une scène déjà éclatante, le désir d'horizons infinis, le besoin de la vie intérieure et de ses douces joies, à la place des mœurs égoïstes, des goûts calculateurs et rétrécis du monde , de plaisirs sans bonheur... Rien n'est plus facile à comprendre chez de telles natures que de tels changements ; la résolution de Lacordaire ne fut pas subite; elle avait été prémeditée dans le silence de son cœur, inaccessible aux séductions de la vie. Ce jeune homme de vingt-deux ans revient au Dieu que sa mère lui avait fait connaître , il renonce aux rêves dorés de l'adolescence , aux promesses certaines de ses essais au premier barreau de France ; et voici comment , le 11 mai 1824, il annonce sa détermination à l'un de ses amis de collège :

« J'abandonne le barreau ; nous ne nous y retrouverons jamais. Nos rêves de cinq ans ne s'accompliront pas. J'entre demain matin au séminaire de Saint-Sulpice. Hier, les chimères du monde remplissaient encore mon âme, quoique la religion y fût déjà présente ; la renommée était encore mon avenir. Aujourd'hui je place mes espérances plus haut, et je ne demande ici-bas que l'obscurité et la paix. Je suis bien changé, et je t'assure que je ne sais pas comment cela s'est fait. Quand j'examine le travail de ma pensée depuis cinq ans, le point d'où je suis parti, les degrés que mon intelligence a parcourus, le résultat définitif de cette

marche lente et hérissée d'obstacles, je suis étonné moi-même et j'éprouve un mouvement d'adoration vers Dieu. Un moment sublime, c'est celui où le dernier trait de lumière pénètre dans l'âme, et rattache à un centre commun les vérités qui y sont éparses. Il y a toujours une telle distance entre le moment qui suit et le moment qui précède celui-là, entre ce qu'on était auparavant et ce qu'on est après, qu'on a inventé le mot GRACE pour expliquer ce coup magique, cette lumière d'en haut. Il me semble voir un homme qui s'avance au hasard, le bandeau sur ses yeux. On le desserre peu à peu, il entrevoit le jour, et, à l'instant où le mouchoir tombe, il se trouve en face du soleil (1). »

Pas une amertume, pas un regret ne se trahit dans ces lignes ; il n'y a là aucune trace de larmes. L'ardeur du beau infini et la soif du repos se font sentir dans chaque mot : le jeune Lacordaire voit dans la religion la paix et l'amour. Combien de fois cette douce parole : « Aimez-vous les uns les autres ; » et celle-ci : « Vous êtes tous frères, » durent faire vibrer les cordes de son cœur !

Ce fut en vain que, surpris de son dessein, les amis de Lacordaire, sa mère elle-même, s'efforcèrent de le combattre. Il résista à toutes les prières, avec une telle douceur de langage et une fermeté si calme, que sa vocation fut démontrée ; Dieu l'appelait au ministère des âmes. « J'ai eu tort, lui dit enfin sa mère, de prendre contre toi le

(1) Notice par M. Lorrain, doyen de la Faculté de Droit de Dijon.

parti du monde et je te cède à Dieu. » Mot sublime, admirable, digne d'une romaine, s'il n'eût été prononcé par des lèvres chrétiennes.

Les études ecclésiastiques durèrent trois ans. Il y avait chez Lacordaire un attrait si irrésistible que les amitiés les plus illustres vinrent le chercher. Monseigneur de Quélen, archevêque de Paris, Monseigneur Frayssinous, évêque d'Hermopolis, M. le due de Rohan-Chabot, depuis archevêque de Besançon et cardinal, M. Gerbet, aujourd'hui évêque de Perpignan, le connurent et l'estimèrent suivant son mérite. Ils eurent pour le jeune séminariste d'ineffables tendresses.

Le ~~25 décembre~~ 1827, Lacordaire reçut la consécration suprême, et fut ordonné prêtre par M. de Quélen, dans l'église Notre-Dame de Paris. S'il eût cédé à des sentiments ambitieux, les éminentes protections de ses amis lui eussent facilité une marche rapide vers les dignités de l'Eglise ; mais ce cœur généreux voulait une retraite paisible où il fût possible de faire du bien sans être vu que de Dieu. Il refusa des vicariats dans d'importantes paroisses de la capitale. M. de Quélen ne put vaincre la noble obstination de l'humble prêtre qui accepta les modestes fonctions d'aumônier dans un monastère de la Visitation. Ce fut le premier acte de sa vie militante. C'était aussi dans

un monastère qu'il devait terminer des jours bien remplis.

L'année suivante (1828) M. de Vatimesnil nomma l'abbé Lacordaire aumônier adjoint du collège Henri IV. Ce fut là le second degré de son apostolat, et il conserva une si douce mémoire de ces chers enfants, les bien-aimés de son cœur de prêtre, qu'il a voulu plus tard se voir entouré de cette jeunesse au milieu de laquelle il a enseigné comment il faut vivre et comment on doit mourir.

L'abbé Lacordaire, peu soucieux de la renommée, la voyait cependant venir au-devant de lui. Des sermons qu'il prononça au collège Stanislas eurent un grand retentissement et reçurent des éloges des journaux religieux. Le monde attirait à lui le prêtre qui voulait le fuir. Lacordaire se demanda s'il ne devait pas utiliser les talents que Dieu lui avait donnés. Il se connaissait le don de plaire ; mais il faut au défenseur de la religion d'autres glaives que la facilité du langage, la richesse de l'élocution, l'abondance des pensées ; l'orateur chrétien doit subjuguer par la science de l'histoire et de la tradition, entraîner par la puissance de la logique, convaincre par la sûreté de ses démonstrations. Il doit connaître les opinions des hommes de son temps, accepter celles qui ne sont pas en guerre avec la croyance catholique et renverser

les autres , il doit faire un piédestal à son Dieu des idoles sculptées par le matérialisme et l'impiété ; aux doctrines d'un jour , il oppose une doctrine immuable ; aux égarements des systèmes, la majesté de la raison. A la fin de la Restauration, tant de principes étaient en lutte, qu'il fallait les voir de près et les examiner à loisir. Le sentiment religieux s'affaiblissait tous les jours ; les idées de liberté faisaient leur chemin. Lacordaire interrogea son temps et ses forces ; il eut peur; mais il était dans son tempérament de ne se rebouter devant aucun obstacle... Il consacra trois années à se préparer à la prédication en étudiant, à la fois, les hommes, les livres et les idées de son époque, et les sources vives où le chrétien va chercher la foi. Il chercha à concilier ces deux mondes. Plus d'une fois le découragement se jeta au travers de ce rude et généreux jouteur. Il fut sur le point de suivre, dans ses missions lointaines , l'évêque de New-York. La révolution de 1830 , en faisant cesser toutes ses hésitations, le tint en France.

Déjà, depuis quelques années, Lacordaire avait établi des relations avec l'abbé de Lamennais et il avait subi, malgré lui , l'influence qu'exerçaient les talents et le nom de l'auteur de l'*Indifférence*.

Des points de contact rapprochaient les deux prêtres : même zèle pour la religion, même zèle



pour les opinions libérales. Ils s'étaient posé, tous les deux, le redoutable problème de réconcilier ces deux grandes rivales, ennemis par méprise , de les faire vivre en commun , de les unifier pour mieux parler. Ils ne séparaient pas l'une de l'autre. Certes, l'entreprise était belle et noble , à son point de départ. En amenant cette union , rêve de tant d'intelligences catholiques, dans tous les siècles de l'Eglise, n'amenaient-on pas des milliers d'âmes à se réconcilier avec Dieu , sans craindre de blesser des sentiments humains , toujours tenaces et sans cesse stimulés par le courant des idées modernes ?

L'aumônier du collège Henri IV et le penseur de La Chênaie se retrouvèrent donc sur le chemin de ces doctrines. Mais quelle distance entre les deux athlètes ? Lamennais, âgé de 50 ans, déjà illustré par ses œuvres, accoutumé à la controverse , aigri par les résistances qu'il éprouve , se montre opposé à tout atermoiement, à toute concession. Il s'obstine dans ses projets, et sa fermeté devient une volonté inflexible ; on prévoit qu'il ne cédera plus, qu'il veut la victoire à tout prix ; le tribun est sous la robe du prêtre. — Lacordaire a 28 ans ; il n'apporte dans son âme aucun ressentiment ; le monde le connaît à peine ; il a vécu en paix avec tous les hommes ; son cœur

est plein de désirs de charité; il aspire à réunir en un faisceau la famille chrétienne, à donner au citoyen l'auréole du croyant. Sans l'influence de Lamennais, ce germe se serait peut-être développé doucement, avec les ineffables tendresses d'un cœur bon et aimant; le prêtre breton eut raison des résistances du jeune Lacordaire; il le séduisit, il l'entraîna, il fit cesser ses irrésolutions. N'avait-il pas, d'ailleurs, d'autres disciples? L'abbé Lacordaire accepta ce terrible patronage à côté de M. de Montalembert, de M. l'abbé Gerbet et de quelques autres jeunes hommes d'un grand mérite.

Le 18 octobre 1830, le concours de ces écrivains distingués créa un journal qui reçut le nom de *l'Avenir* et qui eut pour devise ces mots significatifs: *Dieu et la Liberté, le Pape et le Peuple*. Cette double devise fut une révélation; elle était à elle seule une doctrine. Les rédacteurs de ce journal, qui fit tant de bruit, il y a trente ans, n'admettaient qu'une souveraineté, celle du peuple, sous la tutelle religieuse du Souverain Pontife. Ils développèrent cette idée sous toutes les formes possibles, en appelant à leur aide les ressources de leur grand talent, en donnant à leur langage une incroyable énergie qui leur fit souvent dépasser le but. Puis vint le moment où ces doctrines

appelèrent l'attention des évêques et celle des magistrats ; on les discuta dans la presse, on les condamna dans les mandements, on les traduisit devant les tribunaux.

L'abbé Lacordaire, à la fin de janvier 1831, vint s'asseoir avec Lamennais sur les bancs de la Cour d'Assises de la Seine, pour rendre compte d'une lettre aux évêques de France. Le disciple, — qui avait essayé un mois auparavant de se faire inscrire dans l'ordre des avocats, et qui avait éprouvé un refus du conseil, basé sur sa qualité de prêtre,— le disciple prononça sa défense et celle de son maître. En présence d'une foule immense, il développa les théories de l'*Avenir* avec une admirable éloquence et des élans d'une foi vive et sincère. Ce plaidoyer eut un succès complet ; les accusés furent absous.

L'attention, de plus en plus fixée sur Lacordaire et ses amis, s'augmenta encore lorsqu'on le vit, après une déclaration qui s'appuyait sur la liberté de l'enseignement promise par la Charte, ouvrir, avec MM. de Montalembert et de Coux, une école libre, qui fut établie rue des Beaux-Arts, sans l'autorisation préalable de l'Université. Celle-ci réclame ses droits : la police se rend à l'école déjà fréquentée par plusieurs élèves, et enjoint aux enfants de se disperser. — « Au nom de vos

parents, dont j'ai l'autorité, réplique Lacordaire en s'adressant aux élèves, je vous ordonne de rester. » — Les deux sommations contradictoires se renouvelèrent trois fois ; les enfants demeurèrent assis sur leurs bancs. La salle fut évacuée par la force et les trois professeurs furent traduits devant les tribunaux.

Dans l'intervalle, M. de Montalembert, appelé à la pairie par la mort de son père, réclama la juridiction de la Chambre et y conduisit avec lui MM. de Coux et Lacordaire. La Cour des pairs devint, pour les illustres maîtres d'école, un piédestal du haut duquel ils purent à loisir exprimer leurs opinions. Ils furent condamnés au *minimum* de la peine.

Mais l'enthousiasme, la bonne foi, la confiance dans la justice d'une cause, ne sont pas un gage infaillible de succès. Les doctrines de l'*Avenir* partageaient les esprits, divisaient le clergé, mettaient sans cesse en question les idées les plus brûlantes ; la polémique des journaux étendait la flamme. On demandait, de tous les côtés, une trêve. Les évêques, les catholiques, en appellèrent au Pape. Le 15 novembre 1831, les écrivains de l'*Avenir* suspendirent, de leur plein gré, la publication de ce journal, en déclarant qu'ils allaient à Rome exposer eux-mêmes leur cause au Souve-

rain Pontife. De part et d'autre, on acceptait le jugement, attendu avec une légitime impatience.

Le Pape Grégoire XVI répondit à ce double appel par la célèbre lettre encyclique du 18 septembre 1832. Cette encyclique frappait de condamnation l'*Avenir* et ses doctrines.

Ce fut alors qu'on vit un grand et sublime spectacle. Lacordaire se prosterna humblement devant le successeur de Saint-Pierre, se soumit à l'autorité de l'Eglise et humilia sa raison sous la toute-puissance de la foi. Son obéissance fut sans restriction et il n'eut pas la faiblesse d'hésiter un instant. C'est là une des plus belles pages de la vie du P. Lacordaire. Imposer silence à l'orgueil, renoncer à une lutte éclatante d'où l'on est toujours sorti victorieux, et où un nom est devenu une célébrité ; perdre de chaudes et sincères amitiés ; s'exposer au reproche de défection ; abandonner ses idées les plus chères et ses espérances les plus caressées, — voilà un acte de courage bien rare et bien extraordinaire. Voilà l'acte que Lacordaire accomplit.

Ce furent des cris de triomphe parmi les catholiques qui admiraient son immense génie et qui comprenaient le bien qu'il pouvait faire. Mais sa soumission lui attira la haine d'un parti exclusif qui ne lui a jamais pardonné et qui l'a poursuivi

dans son dernier triomphe et même au lendemain de sa mort.

Plus cette soumission fut humble, plus elle fut admirable ! Lacordaire s'inclinant devant l'ordre du Souverain Pontife, remplit son devoir de chrétien et de prêtre, sans abdiquer ses droits de citoyen.

Lamennais ne s'humilia point ; on dit qu'il repoussa avec colère son disciple qui le conjurait d'accepter le jugement de l'Eglise ; et, marchant de chute en chute, il est mort séparé de la doctrine dont il fut autrefois l'éloquent défenseur.

Lamennais et Lacordaire reprirent la plume. L'un, comme un torrent qui rompt toutes ses digues, lance dans le monde les *Paroles d'un Croyant*, un abîme entre l'auteur et la catholicité, le second écrit la *Lettre sur le Saint Siège*, publiée quelques années plus tard, où il expliquait la conduite du Saint Père dans ces temps difficiles :

Le Saint Siège, disait-il, a un malheur qui lui est commun avec tous les grands hommes et toutes les grandes œuvres, c'est qu'il ne peut être équitablement jugé par le siècle où il agit, et comme il est immortel, il vit insulté entre sa gloire passée et sa gloire future... semblable à Jésus-Christ crucifié... — Une des plus graves erreurs répandues contre le Saint Siège, ajoutait-il, c'est qu'il est entré dans l'alliance des gouvernements absous et qu'il voit avec inimitié tout pays dont les institutions essaient de rappeler les anciennes franchises de l'Europe catholique... Il suffit d'habiter Rome avec un esprit droit et attentif, pour s'apercevoir tout de suite de la sphère élevée où elle respire.

On sent qu'on habite la patrie universelle, l'asile de la défaite et de la victoire, le lieu unique au monde où la réconciliation est éternellement assise...

Après l'apparition des *Paroles d'un Croyant*, l'abbé Lacordaire donna au public des *Considérations sur le système philosophique de M. de Lamennais* (1834). Il établissait les trois éléments qui doivent constituer un ordre social, à savoir : la Religion, le Pouvoir et la Liberté; puis il disait de M. de Lamennais :

Un homme avec lequel nous avons eu des rapports, troublés depuis par les vicissitudes des temps, avait voulu éléver sur les ruines de tous les anciens systèmes philosophiques une philosophie nouvelle, destinée, selon son opinion, à sceller, dans leurs fondements mêmes, l'alliance de la foi et de la raison. Cette philosophie, repoussée par le corps épiscopal, avait fait néanmoins de nombreuses conquêtes parmi les ecclésiastiques du second ordre. D'autres discussions s'étaient jointes à celles-là, et il en était résulté une situation d'une douleur inexprimable. Les évêques, rencontrant partout une puissance doctrinale étrangère à la leur, sur laquelle ils n'avaient aucune prise, et qui causait des dissensions violentes dans le clergé, avaient conçu une défiance naturelle contre les mouvements des esprits; ils craignaient justement, s'ils fondaient quelque chose dans l'ordre scientifique, que la direction ne passât en d'autres mains que les leurs, ou que le défaut de coopération d'hommes de mérite ne ruinât leurs efforts. Ces considérations les avaient portés soit directement, soit par instinct, à se borner au rôle de pasteurs et de gardiens de la foi, qui est en effet leur premier devoir. D'un autre côté, l'école qui aspirait par ses seules forces au gouvernement des intelligences, luttait en vain contre une invisible difficulté, celle de fonder quelque chose dans une église

indépendamment de l'autorité épiscopale. Elle ne pouvait parvenir qu'à engendrer des opinions. Il y avait donc, de part et d'autre, dans l'ordre scientifique, un défaut nécessaire de fécondité. Et dans quel moment ! Lorsque l'Eglise de France passait de la jeunesse à la virilité, au moment le plus critique de ses nouvelles destinées, à l'âge où la force a besoin de se répandre, et n'est pas encore réglée par une raison d'une sève égale. **QUI DIRA CE QUE NOUS AVONS TOUS SOUFFERT ?** Notre volonté flottante entre nos évêques immobiles sur leurs sièges, et les hommes qui nous entraînaient par la magie de leur puissance privée ; notre besoin de fortes études, et le désespoir de le satisfaire ; notre désir sans bornes d'une union troublée dans ses fondements ; le sentiment du bien à faire , et l'impossibilité de l'accomplir; la défiance, les soupçons, les abattements, puis le siècle grandissant à côté de nous, tantôt plein de menaces, tantôt poussé vers Dieu par des expériences formidables ; et nous, au lieu de l'instruire, malheureux proscrits de la veille, enfants des saints morts pour la vérité, nous usant à des discussions dont nous ne savions qu'admirer le plus, de leur charme ou de leur malheur !

Cette situation a duré quatorze ans.

Hier encore (1^{er} mai 1834), l'école dont nous parlons subsistait. Affaiblie et divisée par une parole sortie du siège apostolique, elle avait néanmoins conservé un chef et des disciples. L'affection, les souvenirs , la douleur , le respect, mille nobles sentiments la tenaient encore rassemblée et comme vivante, quoiqu'elle fût loin de ce qu'elle avait été.

Aujourd'hui nous pouvons annoncer que cette école, que nous avions quittée dès longtemps , n'existe plus, que toute communauté de travaux est rompue entre ses membres, et que chacun d'eux, *fidèle à ce que son cœur lui demandera d'égards envers son passé*, ne connaît d'autre guide que l'Eglise, d'autre besoin que l'union , d'autre ambition que de se presser autour du Saint Siège et des évêques que sa grâce et sa miséricorde divine ont donnés aux chrétiens de France. Nous n'appréciérons pas l'événe-

ment (*les Paroles d'un Croyant*), qui donne lieu à cette déclaration : l'Eglise et la postérité le jugeront. Pour nous, qui avons contribué autrefois à l'exaltation des esprits, nous avons cru devoir à nos frères, dans ces douloureuses circonstances, d'élever la voix, non pour les affermir, non pour leur dire de ne rien craindre, non pour nous montrer plus fort et plus grand qu'eux, mais pour leur dire le fond de notre cœur. Acteur dans tout ce qui s'est passé, initié à tous les secrets de cette affaire, nous rendrons témoignage à Dieu, à son Eglise, à l'Eglise romaine en particulier, jusqu'à notre dernier soupir.

Et dans l'*Elogé d'Ozanam*, écrit dans ces dernières années, Lacordaire revenant sur ce passé, disait :

Frappé de la foudre à l'entrée de ma vie publique, séparé d'un homme illustre en qui j'avais cru trouver le génie de la conduite avec celui de la pensée, j'errais au-dedans de moi dans des incertitudes douloureuses et de terribles prévisions. De ce peu de renommée que j'avais acquise en combattant trop tôt, jaillissaient des amertumes qui eussent brisé mon existence, si des affections généreuses et à jamais fidèles n'eussent pris leurs racines dans la solitude même où m'avait rejeté la disgrâce. Ozanam.... vint à cette heure là, comme l'avant-garde de la jeunesse qui devait bientôt, en entourant ma chaire, me relever de mes afflictions.

Qu'ajouter à ces lignes mélancoliques et loyales ?

De retour à Paris, l'abbé Lacordaire reprit ses fonctions d'aumônier à la Visitation, et ses conférences au collège Stanislas. Le voilà donc en possession de cette chaire où l'appelle une vocation irrésistible. L'éclat de ses conférences fut prodigieux ; on allait en foule entendre l'éloquent ora-

teur, et sa renommée grandit comme son talent. Mais, — nous l'avons dit, — en se réconciliant avec l'Eglise, le prêtre n'avait pas renoncé à ses sentiments politiques. Un orage nouveau se forma, et l'autorité universitaire interdit les conférences de Saint-Stanislas.

Monseigneur de Quélen, appréciant les services d'un homme de cette trempe, lui donna asile dans sa cathédrale, et lui confia la prédication du carême de 1835. La première conférence de Notre-Dame fut un événement; l'Europe chrétienne consacra le mérite extraordinaire d'un nouveau Bossuet. Dès le début, Lacordaire avait posé les bases de sa mission : « Appelé, dit-il, à éléver la voix au milieu de vous, non par ma volonté propre, mais par celle du pontife vénérable qui tient pour moi la place de Dieu, n'attendez pas, Messieurs, que je vous parle avec art. Si vous êtes venus chercher ces vains jeux de la parole, vous vous êtes trompés. Ah ! périsse l'éloquence du temps, je ne demande au ciel que l'éloquence de l'éternité. Je ne lui demande que la vérité et la charité de Jésus-Christ, et si le succès de la grâce accompagne ces discours, il prouvera qu'aujourd'hui, comme autrefois, Dieu se sert de ce qui est petit pour confondre ce qui est fort ! »

Les conférences de 1835 traitèrent de l'Eglise;

celles de 1836, *de la doctrine de l'Église, de sa nature et de ses sources.*

Est-il nécessaire de rappeler quel fut le succès de ces entretiens apostoliques ? on vit les hommes les plus distingués dans le clergé et dans l'Etat, dans la magistrature et la science, les lettres et les arts, on vit surtout la jeunesse des écoles, tout ce que Paris possédait de noblesse, d'intelligence, de grandeur, se presser autour de la chaire de Notre-Dame ; on sentit bientôt bouillonner dans tous ces cœurs des pensées nouvelles, des impressions inespérées, et alors commença cette réaction religieuse, longtemps attendue, dont nous voyons aujourd'hui les effets. Et quel était l'auteur de ce magnifique progrès, de cette transfiguration rapide de la société française ? Un simple prêtre ; mais ce prêtre était un de ces rares génies auquel Dieu, pour le bien des âmes, a donné l'onction de l'orateur !...

L'orateur a pour mission de persuader. Les moyens de persuader sont nombreux, mais ils doivent changer suivant les circonstances et les temps. L'un des grands mérites de Lacordaire a été de parler le langage qui convenait à son époque. Les discours méthodiques, calmes, bien disposés dans toutes leurs parties, sont de nature à raffermir une opinion acquise, mais ils ne peuvent

gagner un esprit prévenu. De tels discours, comparables à l'action du sculpteur, donnant le dernier fini et les derniers reliefs à son œuvre, ne s'alliaient pas avec les besoins des peuples en 1835 et 1836. On signalait partout d'immenses travaux de l'intelligence, à côté d'un prodigieux réveil de l'industrie, qui recevait le concours de forces nouvelles. Les sciences marchaient vite, les lettres produisaient des ouvrages de tout nom et de toute sorte, dans un style parfois étrange et avec des allures qui réclamèrent une désignation spéciale. Au-dessus de tout cela, et favorisant ce merveilleux enfantement, planaient la liberté de la presse et la liberté de la tribune. On en demandait d'autres encore !

Voilà donc un prêtre, que sa réputation entoure d'une assemblée considérable, sans le protéger contre des impressions défavorables à la religion et à ses ministres ! Le voilà, portant à ces fils du dix-huitième siècle et de la Révolution, la parole de vérité ! Comment fera-t-il sortir de ces poitrines le *Credo catholique* ? comment forcera-t-il ces genoux à flétrir devant le Dieu des chrétiens ? Tous ces hommes sont là curieux, avides d'un spectacle attendu, indifférents aux doctrines saintes, la plupart préoccupés du soin de leurs intérêts ou de leurs passions ; comment leur per-

suader qu'il existe quelque chose de plus auguste, de plus digne de la majesté humaine ?

Lacordaire comprit le péril et devina le remède. Tout le servit à souhait. Ses pensées, admirablement conçues et enchaînées avec ordre, semblaient répondre aux questions intimes que se fait tout homme qui pense ; il pressentait les objections et les combattait d'une main ferme ; il avait une logique serrée, impérieuse, irrésistible. D'heureuses citations de l'Ecriture et des textes donnaient plus de force à sa vigoureuse argumentation. Comme il s'adressait à des hommes du monde et non à des théologiens, il s'attachait à être clair et précis, sans pénétrer dans les régions supérieures de la science divine. Mais là où Lacordaire était surtout inimitable, c'était dans le style et dans le geste. Sa parole inégale, emportée, séduisait par ses irrégularités mêmes ; ses mouvements, presque toujours soudains et inattendus, produisaient une impression extraordinaire. Il avait des phrases, des mots, qui ne pouvaient être prononcés que par lui, et qui sortis de sa bouche entraînaient les auditeurs. Nous avons vu l'assemblée de Notre-Dame trembler et frémir ; nous avons entendu de longs murmures d'admiration, que la majesté du lieu ne pouvait pas retenir. Il ne fallait pas demander à l'abbé Lacordaire de douces émotions ;

il voulait frapper fort cette foule endurcie ; sa parole était un glaive. Quand il luttait contre d'étranges doctrines, filles du délice moderne, il employait souvent l'arme de la raillerie, qui, sur ses lèvres, était terrible, effrayante.

Son geste était superbe ; il s'en servait avec un tact remarquable pour aider à l'expression de sa pensée ; sa voix, d'abord hésitante et sourde, s'élevait peu à peu et devenait d'une grande sonorité ; mais comment peindre l'éclat de ses yeux noirs, la vivacité de son regard, l'animation de toute sa personne ? Nul n'échappait à son influence ; il subjuguait les âmes, il les forçait à s'incliner devant Dieu.

Et puis, quelle diversité de connaissances ? Rien ne lui était étranger : ni les lettres, ni les sciences, ni les arts, ni les événements politiques de chaque jour. Que de fois il dut de magnifiques effets oratoires aux choses du moment ! Et, comme il parlait le langage de la liberté, il plaisait surtout à la jeunesse. Cette jeunesse, descendue des hauteurs du faubourg S. Jacques, d'abord surprise d'entendre un prêtre lui parler de ce qu'elle aimait, s'accoutuma bientôt à cette nouveauté et la jugea admirable. Que de cœurs furent ainsi ramenés à Dieu ! Et combien l'apôtre fut dédommagé de ses fatigues en opérant d'abondantes moissons d'âmes !

Les hommes de tout âge et de toute condition accouraient à lui et se confiaient à sa prudente direction.

On a souvent comparé l'abbé Lacordaire avec M. de Ravignan. Rien n'était plus opposé que ces deux grands orateurs. M. de Ravignan qui succéda au prédicateur de Notre-Dame pendant le carême de 1837, ne s'attachait pas à captiver l'imagination et à plaire à l'esprit ; il s'adressait à la raison ; avec une pureté admirable de langage, avec une voix calme et sévère, des gestes sobres, il était avant tout dialecticien habile et il forçait le doute dans ses derniers retranchements ; il avait le don de remuer les cœurs et de faire couler des larmes, défaite suprême de l'indifférence.

M. de Ravignan a continué Bourdaloue. Lacordaire, lui, ne procède de personne ; c'est l'enfant du dix-neuvième siècle devenu chrétien sincère ; il ne sépare pas ces deux titres, même dans la forme de son éloquence. On sent qu'il ferait la phrase correcte et limpide, s'il le voulait bien ; mais il ne le veut pas, parce que son temps a peur des périodes sonores, des discours pré-mérités, et qu'il doit plaire à son temps, pour le mieux convaincre. On peut dire que Lacordaire a connu toutes les faiblesses de l'humanité, mais qu'il a fait servir ces faiblesses mêmes au triomphe, au réveil et à la gloire de cette humanité.

Après ce premier apostolat à Notre-Dame, on vit l'abbé Lacordaire descendre de sa chaire, comme un fugitif de la victoire, et l'on apprit, avec une immense émotion, que l'illustre prédicateur était reparti pour Rome et qu'il s'était renfermé au couvent de la Minerve, possédé par les Frères-Prêcheurs. Cette détermination, qui surprit tout le monde, peut facilement s'expliquer aujourd'hui. Quand l'abbé Lacordaire vit l'empire qu'il exerçait sur les âmes, il voulut le partager. Etablir une école de penseurs faits à sa ressemblance, ce n'était plus possible, après les rêves détruits de ses premières années de sacerdoce. Il songea alors à cet ordre fameux, voué spécialement à la propagation de l'Evangile et qui a servi la cause de la vérité chez tous les peuples de la terre. Il voulut, par le rétablissement de cet ordre, en France, créer une colonie de missionnaires toujours prêts, toujours dévoués, protégés par les priviléges des souverains Pontifes, ne dépendant que du Pape, du chef de l'ordre et de leurs serments.

Lacordaire accueillit avec transport cette espérance et voilà pourquoi il se fit dominicain. Ce fut le 6 août 1840, après trois années de noviciat, qu'il prononça ses vœux, en recevant le prénom de Dominique, suivant une des coutumes de l'ordre. Lorsqu'il reparut à Notre-Dame avec la

robe de laine blanche et la tête rasée , il y eut un saisissement inexprimable dans l'assemblée. L'orateur, si grand déjà , avait grandi de tout le prestige de l'humilité , de l'abnégation et de l'héroïsme.

Le P. Lacordaire se dévoua à sa double mission de prédicateur et de restaurateur de son ordre en France. Il prêche le carême à Bordeaux , prononce à Nancy l'oraison funèbre du général Drouot , une de ses belles pages , reprend ses conférences de Notre-Dame avec un succès indicible , les continue pendant les années 1843, 1844, 1845, 1846 , porte la parole à Grenoble , à Lyon , à Strasbourg , à Liège , produisant partout le même enthousiasme , et ramenant des milliers d'âmes à Dieu. Il fonde un premier couvent de Frères Prêcheurs à Nancy , dans un hôtel que lui donne M. de J. Beaussard , devenu plus tard membre de l'ordre. Dans cette même ville , il retire la plainte que ses religieux avaient déposée aux tribunaux contre un journal radical qui insultait le P. Lacordaire. — « N'attaquons personne , dit-il , défendons-nous par nos œuvres. » A Nancy encore , il prononce l'éloge funèbre de M. de Forbin-Janson , chassé du trône épiscopal en 1830. Il avait toutes les nobles audaces.

N'était-ce pas une audace singulière que de rétablir un ordre monastique , après une interruption de cinquante années , une véritable destruction ?

Le P. Lacordaire pouvait répondre par la parole si chrétienne qu'il prononça à Nancy , il crut devoir faire davantage en faveur des Frères prêcheurs, et un *Mémoire*, lu avec avidité dans toute la France gagna la cause des monastères.

Cependant l'ordre s'étendait : un deuxième couvent était fondé dans la Charente ; Flavigny, ancienne maison de Cîteaux , dans la Côte-d'Or , non loin du pays natal de Lacordaire , reçut les novices. Depuis , il s'est établi d'autres monastères de dominicains , par les soins du P. Lacordaire , à Toulouse , à Saint-Maximin (Var), etc. et d'excellents disciples , formés par un si grand maître, ont porté avec éloquence la parole de Dieu dans les chaires les plus illustres de la chrétienté.

La révolution de 1848 surprit le R. P. Lacordaire partagé entre ses travaux d'apôtre et de moine. Il venait de prononcer à Notre-Dame l'éloge funèbre de Daniel O'Connell , « cet homme qui a marqué sa place parmi les libérateurs de l'Eglise et les libérateurs de l'humanité. » Il venait de terminer la nouvelle série de ses conférences.

La République trouva dans le R. P. Lacordaire de vives sympathies. On le vit sans surprise aller dans les clubs d'étudiants, où son langage fut avant tout chrétien, mais franchement libéral. Il défendit le droit et combattit le sophisme. Et de cette foule

en délire , à qui il ne cachait aucune vérité , il reçut un accueil voisin du triomphe.

Le département des Bouches-du-Rhône l'envoya à l'assemblée nationale. Paris lui avait donné près de cinquante mille suffrages. Le P. Lacordaire alla s'asseoir à l'extrême gauche, là où il pensait rencontrer les vrais amis du peuple. Il prit rarement la parole et ne tarda point à se voir isolé dans le bizarre mélange de la Constituante. Un mois après l'ouverture des séances, le 15 mai 1848, l'assemblée était envahie par la multitude et ne devait qu'à son énergie le maintien de ses prérogatives. Le P. Lacordaire , désillusionné des hommes, et attristé de ce qu'il voyait , blessé dans ses sentiments les plus chers, n'hésita point à remplir son devoir. Le 18 mai, il écrivit au président de la chambre que les travaux législatifs étaient au-dessus de ses forces et s'accordaient mal avec ses obligations religieuses ; que sa présence dans l'assemblée pouvait être d'un fâcheux exemple et que, par ce motif, il donnait sa démission des fonctions de représentant.

Cette démission fut acceptée et le P. Lacordaire alla retrouver sa colonie des Frères-Prêcheurs, et chercher, dans de nouvelles fatigues , l'oubli de nouvelles déceptions. Notre-Dame le revit encore en 1849, 1850, 1851. La fin de la dernière Conférence renferme une mélancolie prophétique :

Je ne puis me défendre de vous parler comme si je vous adressais des adieux... J'éprouve en moi deux sentiments contraires, l'un de joie, d'avoir achevé avec vous une œuvre utile au salut de plusieurs, et de l'avoir achevée dans un siècle que l'on a surnommé le siècle des avortements ; l'autre de tristesse, en songeant qu'une œuvre ne s'achève pas par un homme sans qu'il y laisse la plus belle partie de soi-même, les premices de sa force et la fleur de ses ans.

Je suis parvenu, ajoutait-il, à ce milieu du chemin de la vie, là où l'homme se dépouille du dernier rayon de sa jeunesse, et descend par une pente rapide aux rivages de l'impuissance et de l'oubli. Je ne demande pas mieux que d'y descendre, puisque c'est le sort que l'équitable Providence nous a fait ; mais du moins, à ce point de partage des choses, d'où je puis voir encore une fois les temps qui vont finir, vous ne m'envieriez pas la douceur d'y jeter un regard, et d'évoquer devant vous, qui fûtes les compagnons de ma route, quelques-uns des souvenirs, qui me rendent si chers et cette métropole et vous.

C'est ici, quand mon âme se fut rouverte à la lumière de Dieu, que le pardon descendit sur mes fautes, et j'entrevois l'autel où, sur mes lèvres fortifiées par l'âge et purifiées par le repentir, je reçus pour la seconde fois le Dieu qui m'avait visité à l'aurore première de mon adolescence. C'est ici que, couché sur le pavé du Temple, je m'élevai par degrés jusqu'à l'onction du sacerdoce, et qu'après de longs détours, où je cherchais le secret de ma prédestination, il me fut révélé dans cette chaire que, depuis 47 ans, vous avez entourée de silence et d'honneur. C'est ici qu'au retour d'un exil volontaire, je rapportai l'habit religieux qu'un demi-siècle de proscription avait chassé de Paris, et que le présentant à une assemblée formidable par le nombre et la diversité des personnes, il obtint le triomphe d'un unanime respect. C'est ici qu'au lendemain d'une révolution, lorsque nos places étaient encore couvertes des débris du trône et des images de la guerre, vous pûtes écouter de ma bouche la parole qui survit à toutes les

ruines, saluée de vos applaudissements.... Enfin, c'est ici qu'ont pris naissance toutes les affections qui ont consolé ma vie, et qu'homme solitaire, inconnu des grands, éloigné des partis, étranger aux lieux où se presse la foule et se nouent les relations, j'ai rencontré les âmes qui m'ont aimé.

O murs de Notre-Dame, voûtes sacrées qui avez reporté ma parole à tant d'intelligences privées de Dieu, autels qui m'avez béni, je ne me sépare pas de vous ; je ne fais que dire ce que vous avez été pour un homme, et m'épanche moi-même au souvenir de vos bienfaits, comme les enfants d'Israël, présents ou en exil, célébraient la mémoire de Sion.

N'est-ce pas là une autobiographie écrite avec le cœur et pleine de pressentiments qui devaient se réaliser ?

Lacordaire ne se montra plus dans la chaire de Notre-Dame.

Un discours de charité qu'il prononça à Saint-Roch, en 1853, contenait quelques passages dans lesquels on crut voir des allusions politiques. Les ennuis que lui causèrent les suites de cette affaire le firent s'exiler de Paris. Il vint à Toulouse, le berceau de son ordre, là où Saint-Dominique avait fondé son premier monastère, et où la Religion catholique a conservé un ardent foyer.

Déjà, le 18 juillet 1852, le R. P. Lacordaire avait visité la métropole du Midi et il avait, en présence d'une foule immense, prononcé un discours dans la vieille Basilique de Saint-Sernin, au sujet de la

translation du chef de Saint-Thomas d'Aquin, et là, comme partout, sa parole avait été un événement.

Cédant aux généreuses instances de l'Archevêque de Toulouse, Monseigneur Mioland, le R. P. Lacordaire reprit, en 1854, dans l'église Cathédrale S. Etienne, ses Conférences interrompues :

Je remercie Dieu, dit-il, qui m'a permis de mener à fin une portion considérable d'un dessein étendu... Je le remercie de m'avoir ouvert cette enceinte... Près de vous, je n'oublierai point le passé, mais je ne craindrai pas l'avenir; vous serez l'asile de ma parole, et de vous, peut-être mes derniers auditeurs, elle rejoindra sur ceux qui eurent en d'autres temps, en d'autres lieux, les prémisses de mon ardeur, je n'ose dire de mon apostolat.

Ces Conférences furent une autre révélation du génie du R. P. Lacordaire, mais on put s'apercevoir qu'il lui manquait deux choses : son église de Notre-Dame, son public de Notre-Dame. Il se sentait réellement en exil, et bien qu'il n'exprimât aucune plainte, sa douleur intime se trahissait malgré ses efforts. Il laissait sa tâche interrompue, son dessein inachevé. Triste et dernier désenchantement qui devait hâter les jours de cet homme illustre, accoutumé aux grands horizons, aux luttes terribles, et aussi aux immenses résultats de sa prédication dans la ville qui est la tête et le cœur de la France.

L'Académie de Législation de Toulouse appela

dans son sein [le R. P. Lacordaire, qui la récompensa de cette pensée en prononçant, le 2 juillet 1854, un discours sur la loi de l'histoire. Ce discours prouvait, une fois de plus, une féconde diversité de talent, en même temps qu'une noble persévérance dans les opinions de toute sa vie. C'était toujours l'orateur, proclamant devant la Cour des pairs, en 1831, l'immortelle union de la liberté et de la religion ; priant, en 1853, le B. Fourier de demander pour la France de grands saints et de grands citoyens, affirmant sans cesse l'alliance de la science et de la foi.

Comme il fallait à cet athlète, aux inépuisables ardeurs, des travaux incessants, il voulut, après avoir ramené en France les Dominicains pour la prédication, les établir pour l'instruction des enfants. C'était un des premiers rêves de son adolescence. Le temps était propice, l'enseignement étant plus libre qu'autrefois, et Lacordaire aimait la jeunesse d'un amour infini ! Il créa donc deux maisons du tiers ordre vouées à l'enseignement, celle d'Oullins, près de Lyon, et celle de Sorèze, près de Castres, au pied de la Montagne-Noire. Il venait de remplir les fonctions de provincial de son ordre en France ; il voulut donner l'exemple à ses frères, en se faisant lui-même instituteur, et il alla se renfermer à Sorèze.

Il reçut la direction de ce collège fameux, dont la prospérité, fondée par les Bénédictins de Saint-Maur, s'était maintenue longtemps après le départ de ces moines; diverses vicissitudes avaient fait insensiblement décliner ce grand établissement. Le R. P. Lacordaire en entreprit la résurrection ; de grands obstacles s'élevaient contre ce dessein : mais le nom de Lacordaire faisait des miracles. Avec des efforts obstinés, il réussit à relever Sorèze. Les élèves accoururent nombreux et acceptèrent le joug si doux du dominicain. Le directeur voulut régner par la bonté, et s'il trouva dans cette voie quelques mécomptes, s'il fit des ingrats, il rencontra aussi des tendresses charmantes. On l'appelait *le Père*, pour mieux témoigner de l'amour qu'il inspirait.

Affable et généreux pour tous, membres de son ordre, professeurs, élèves, serviteurs, il réprimandait avec douceur et se faisait obéir, à force d'humilité et de bienveillance. Il n'était sévère que pour lui-même. Il habitait une petite chambre nue et froide ; pour tous meubles, il avait une table grossière et une chaise. Il suivait les prescriptions monastiques dans toute leur rigueur, faisant maigre toute l'année, jeûnant depuis le 14 septembre, jour de l'exaltation de la Sainte-Croix jusqu'à Pâques, se levant à trois heures du matin pour aller chanter le premier office du chœur.

Sa conversation était fine, pleine de mots imprévus. Il était accessible à tout le monde et, malgré la prodigieuse quantité de lettres qu'il recevait, il n'en laissait aucune sans réponse. Il est remarquable qu'un esprit aussi prompt, aussi décidé, portât en même temps son attention sur des sujets de peu d'importance ; il aimait l'ordre et la méthode à ce point que ses livres, ses papiers, le petit appareil de l'écrivain, étaient toujours classés de la même manière, et il avait soin de relever lui-même de menus objets qu'une main inattentive laissait tomber sur son passage. Aucun détail n'échappait à ce regard qui avait vu tant de grandes choses.

Le P. Lacordaire porta souvent la parole à Sorèze ; il faisait des instructions suivies aux élèves ; le jour de la distribution des prix était une date heureuse, parce que *le Père* prononçait le discours d'usage, mais un discours à sa façon, développement d'une question sérieuse. Une fête eût un grand retentissement ; ce fut celle qui rappelait la fondation séculaire de l'Ecole : en 1855, le huit août, les anciens élèves de tous les temps, réunis aux nouveaux, célébrèrent cette solennité qui fut magnifique, moins par la distinction des personnes présentes, l'institution de prix spéciaux et de médailles com-

mémoratives, que par l'admirable discours que cette fête inspira au P. Lacordaire.

Cet homme éminent créait tout, il animait tout; son zèle pour le bien découvrait toujours des aliments nouveaux. Il publia les *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne, la Vie d'Ozanam, Sainte Marie-Madeleine*, avec un style et un cœur de vingt ans.

Hélas! c'est ce cœur qui fut frappé d'une vieillesse anticipée! il avait tant souffert! Toujours en lutte avec lui-même dans ses jeunes années, avec une foule d'adversaires dans l'âge mûr, marchant de déceptions en mécomptes, il était resté inébranlable dans sa double foi d'homme et de chrétien. Il avait fait beaucoup de bien et il en avait obtenu la récompense par de grandes conversions, des amitiés indissolubles, la fondation d'utiles institutions; mais il croyait n'avoir pas fait assez. Et l'exil de Paris, en l'éloignant du théâtre de ses combats et de ses victoires, arrêtant son sublime essor, avait aussi brisé, un par un, jour par jour, les fils de sa vie. Jamais les douleurs n'aigriront ce cœur admirable; les hommes généreux savent mourir lentement sans maudire personne.

Le P. Lacordaire pouvait s'appliquer l'inscription qu'il avait recueillie à Rome près des cata-

combes de Saint-Laurent : — *Pleure sur le mort, parce qu'il s'est reposé!* — Pour lui, les travaux de Sorèze, l'œuvre de la propagation de son ordre, étaient du repos. Il lui fallait la chaire, et la chaire de Notre-Dame, celle qui parle à l'univers chrétien....

On le vit s'éteindre; insensiblement ses forces déclinèrent. Il chargea du soin de l'Ecole son ami le R. P. Mourey, continuant de vivre au milieu de ses chers élèves. Dans sa retraite, des honneurs extraordinaires, mais bien mérités, vinrent le trouver. L'Académie française, qui maintient si dignement ses glorieuses traditions, appela dans son sein l'orateur chrétien. Il fallut faire violence à l'humilité de cet homme qui avait tour à tour refusé les succès du barreau, les dignités de l'église, celles mêmes de son ordre. Le R. P. Lacordaire se résigna par obéissance à ses supérieurs et à ses amis. Ce fut un jour solennel que celui où M. Guizot et le R. P. Lacordaire se trouvèrent en présence l'un de l'autre : l'ancien ministre et le moine, le protestant et le catholique. Ce fut un jour de triomphe pour les idées de tolérance et de paix. Le 22 janvier 1861, tout Paris, représenté par l'élite de ses habitants, assista à l'échange, calme et tranquille, des pensées de deux grands orateurs. Le R. P. Lacordaire, déjà amaigri

par la souffrance, lut d'une voix altérée son discours de réception. On remarqua que l'aigle, habitué à planer si haut, avait ralenti son vol et qu'il lui manquait le coup-d'œil prophétique d'autrefois. En parlant de M. Tocqueville, il rappelait l'union des Etats de l'Amérique du nord ; il n'avait pas aperçu l'orage qui menaçait cette république, naguère citée comme un modèle. Il sortit, néanmoins, de ce foyer à demi consumé, quelques étincelles brillantes.

Le retour du P. Lacordaire fut un triomphe pour son collège de Sorèze. Mais l'heure des suprêmes adieux s'avancait rapide et menaçante. Des symptômes funestes apparurent ; on s'efforça en vain de les conjurer, en ordonnant au P. Lacordaire un repos absolu, qu'il accepta avec résignation et comme l'enfant docile reçoit un châtiment. Mais le repos ne pouvait rien à son mal ; il s'affaiblit lentement ; il vit sans crainte et sans émotion, la mort venir peu à peu. Il mit en règle toutes les affaires de son ordre, et, quand il n'eut plus rien à donner à la terre, il ne songea qu'à se préparer pour le ciel.

Le mercredi 6 novembre, après des adieux intimes adressés au R. P. Mourey, il demanda les derniers sacrements qui lui furent administrés par son ami, en présence des religieux de l'école et

des élèves de l'institut. Seul calme au milieu des sanglots de l'assemblée, il répondait à toutes les prières et il réclama la dernière onction que le P. Mourey, dans son trouble, négligeait de lui faire. Prié ensuite de bénir la communauté, il adressa aux Pères de l'école ses adieux, ses remerciements, la recommandation de rester fidèles à l'œuvre, fidèles à l'école et de se serrer toujours davantage autour du prieur qu'il leur avait donné. Puis il les bénit en les embrassant chacun à son tour. Il reçut enfin et embrassa son neveu qui lui représentait sa famille, puis chaque élève de l'institut, en l'appelant par son nom, le bénissant, et lui recommandant la sagesse.

Il demanda ensuite le saint viatique. — De ce jour, jusqu'au dimanche 10 novembre, il entra dans un grand silence, rarement interrompu. Son âme paraissait s'entretenir avec Dieu, et comme on lui demandait s'il pouvait le prier, il répondit : « Non, mais je le regarde. »

Pendant quelques jours encore, Sorèze et le monde chrétien furent partagés entre la crainte et l'espérance ; on suivait les vicissitudes de son état avec une anxiété et une tristesse indicibles. Tandis que le corps était en proie à de vives souffrances et à un déperissement épouvantable, l'esprit et le cœur vivaient encore dans la plénitude de leur empire...

Enfin, le jeudi 21 novembre, entre neuf et dix heures du soir, cette longue agonie eut un terme. Le sommeil ferma les paupières de l'athlète vaincu pour la première fois : c'était le sommeil de l'éternité. Le juste allait recevoir le prix de ses travaux, de ses sacrifices, de ses vertus. Ce soleil éteint pour la terre allait se confondre dans l'océan de lumière qu'admirait le regard inspiré de Dante.

Saluons avec respect, avec amour, cette tombe que la France chrétienne arrose de ses larmes, devant laquelle de nobles intelligences viennent de déposer le tribut de leurs regrets et de leurs douleurs, au nom de la religion et de la liberté !

La religion et la liberté, ce grand cœur ne les sépara jamais. Ce fut la devise de sa vie, la règle de sa conduite et de ses actions. S'il eut des heures de défaillance, elles furent courtes et rachetées par d'héroïques repentirs et d'immenses dévouements. Il a défendu des doctrines qui ne périront pas, car il a prouvé qu'elles reposaient sur les bases inébranlables de la vérité et de la justice. Il a été le représentant de son siècle dans ce qu'il a de plus saint et de plus généreux ; il a été en présence de tous les hommes éminents de son

temps, et il a toujours conservé sa gloire pure et sans mélange. Il a inspiré des amitiés illustres ; laissé des fondations durables. Prédicateur, il a été le chef d'une école qui vivra, parce qu'elle doit vivre ; restaurateur d'un collège célèbre, il protégea de sa mémoire ce magnifique réveil. Il était enfin du petit nombre de ces hommes qui laissent des traces ineffaçables de leur passage dans la vie, et que l'humanité reconnaissante place au rang de ses bienfaiteurs. Ne fut-il pas l'apôtre des droits, des besoins et des devoirs de cette humanité ? Combien d'âmes ont dû à sa parole, à sa bienveillance, à sa bonté, le calme et le bonheur perdus ! L'Eglise catholique n'est pas seule à le pleurer. cette mort est un deuil pour tous les cœurs à qui il apporta les consolations de la foi et l'espérance de la paix éternelle.

Ah ! ne répétons pas avec lui cette parole :
« *Pleurons sur le mort, parce qu'il s'est reposé.* »
Ecrions-nous plutôt : « *Gloire au mort !* parce qu'il a conquis la plus magnifique couronne, celle que les hommes ne donnent pas, et que Dieu réserve à ses élus.

Auguste PUJOL.

Le R. P. Lacordaire a laissé un grand nombre d'écrits. En outre des articles insérés dans l'*Avenir*, l'*Ere nouvelle* et le *Correspondant*, on a de l'éminent orateur : 1^o *Vie de Saint-Dominique*, précédée d'un mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des Frères-Prêcheurs ; 2^o *Conférences de Notre-Dame de Paris* ; 3^o *Conférences de Toulouse* ; 4^o *Discours pour la translation du chef de Saint-Thomas d'Aquin* ; 5^o *Panégyrique du B. Fourier* ; 6^o *Discours sur la loi de l'histoire* ; 7^o *Discours prononcé à la distribution des prix de l'Ecole de Sorèze* ; 8^o *l'Eglise et l'Empire Romain au IV^e siècle* ; 9^o *Frédéric Ozanam* ; 10^o *Considérations sur le système philosophique de M. de Lamennais* ; 11^o *Lettre sur le Saint-Siége* ; 12^o *Notice funèbre sur Marc-René comte de Montalembert* ; 13^o *Discours prononcé devant la chambre des Pairs, dans l'affaire de l'Ecole Libre* ; 14^o *Discours sur la vocation de la nation française* ; 15^o *Eloges funèbres de Mgr de Forbin-Janson, du général Drouot, de Daniel O'Connell* ; 15^o *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne* ; 16^o *Discours sur le droit et le devoir de la propriété*, prononcé à Sorèze en 1858 ; 17^o *Sainte Marie-Madeleine*.

Le R. P. Lacordaire n'a publié, de tout ce qu'il a écrit, que les ouvrages dont nous venons d'énumérer les titres. On dit qu'il a légué ses œuv-

vres en portefeuille à l'un de ses amis, M. l'abbé Pereyve.

Nous espérons que ce précieux héritage sera transmis au public catholique, qui sera ainsi initié aux plus secrets épanchements de cette âme ardente et pure.

Les obsèques du R. P. Lacordaire ont été célébrées jeudi 28 novembre.

Dès le lendemain de sa mort, une affluence considérable de personnes pieuses s'était rendue à Sorèze, afin de voir une dernière fois l'illustre défunt, et de lui donner un éternel adieu. Il était l'objet d'une telle vénération, que les visiteurs faisaient toucher à son corps des objets de piété, destinés à conserver le souvenir du chrétien et de l'apôtre. On ne saurait dire le nombre de personnes qui accomplirent ce pèlerinage.

Le mercredi, veille du jour désigné pour les funérailles, les amis du défunt et les invités se rentraient à Sorèze. Le maître des cérémonies de l'Ecole et des membres de l'Institut se tenaient à l'entrée de la cour d'honneur pour les introduire auprès du R. P. Mourey, qui recevait dans le grand salon.

Le 28 — triste et grande journée, — dès huit heures du matin, les abords de l'Ecole étaient

remplis d'une foule immense. On voyait là des hommes appartenant à toutes les positions sociales, venus des villes voisines, confondus avec la population des campagnes des environs de Sorèze. Cette foule était silencieuse et comme absorbée dans ses regrets.

A dix heures, au glas lugubre des cloches, le signal de la cérémonie a été donné, et le funèbre cortège s'est mis en marche dans l'ordre suivant :

Les enfants des salles d'asile ;

Le pensionnat des Sœurs de la Croix, de Lavaur ;

Les Sœurs de la Conception ;

Les Frères des Ecoles Chrétiennes ;

Les Sociétés de bienfaisance de Durfort et de Sorèze ;

Les trois divisions des élèves de l'école ;

Une députation du collège d'Oullins, composée des RR. PP. Captier et Cédoz et de quatre élèves ;

Des députations de la Société Littéraire de Castres et de l'Académie de législation de Toulouse ;

Le poêle des professeurs ;

Le poêle des religieux ;

Le poêle d'honneur, tenu par M. le marquis de Saint-Maurice, représentant les actionnaires de l'Ecole, M. J. Lacointa, substitut du procureur impérial à Castres, le R. P. Saudreau, provincial du grand-ordre de Saint-Dominique, le R. P. Lé-

cuyer, pro-vicaire-général du tiers-ordre, M. Sandras, inspecteur d'Académie et M. de Guibert, maire de Sorèze.

Près de quatre cents prêtres des diocèses de Toulouse, Albi, Carcassonne, etc., etc., en habit de chœur;

Les Frères-Prêcheurs du grand-ordre et les Frères du tiers-ordre enseignant;

Monseigneur Desprez, archevêque de Toulouse, Monseigneur de la Bouillerie, évêque de Carcassonne, assistés de leurs grands-vicaires et de M. l'abbé Cavaillé, ancien aumônier de l'Ecole; Monseigneur l'archevêque d'Albi et Monseigneur Gerbet, évêque de Perpignan, étaient représentés par leurs grands-vicaires.

LE CERCUEIL DU R. P. LACORDAIRE, porté par les serviteurs de l'Ecole.

A la suite du cercueil, et conduisant le deuil, M. Frédéric Laeordaire, neveu du vénérable défunt, et le R. P. Mourey, sous-directeur de l'Ecole; M. Barral et quelques étudiants d'honneur; des amis intimes du R. Père;

Le corps professoral;

Le conseil municipal de Sorèze, dont le R. P. avait fait partie;

Les actionnaires de l'Ecole et les invités;

Enfin une foule d'amis et d'admirateurs du P. Lacordaire.

Cet immense cortège a parcouru, dans un profond recueillement, l'allée basse du Parc et les boulevards de la ville, et s'est rendu dans l'Eglise paroissiale où le service religieux devait être célébré.

L'Eglise avait reçu, par les soins de M. de Lagger, ancien élève de l'Ecole, aujourd'hui curé-doyen de Sorèze, une décoration sévère et grandiose ; elle était tendue de draperies noires et blanches : le fond du maître-autel présentait une large croix blanche ; au-dessus était une immense rosace blanche sur un fond noir. Les murs latéraux étaient tapissés de noir, avec des bandes blanches descendant le long des colonnes de soutènement. A la voûte, sur un fond blanc, se détachait une immense croix noire. A la partie supérieure de l'Eglise, une tenture noire parsemée de larmes blanches couronnait ce funèbre décor. La chaire, tout en deuil, était ornée d'une bande d'or.

Monseigneur Desprez, archevêque de Toulouse, a officié.

Une messe en faux-bourdon a été chantée par les élèves de l'Ecole. M. N. Bousquet, professeur de musique de cette Ecole, avait composé, pour cette douloureuse circonstance, un morceau à grand orchestre, intitulé : *Une larme !*

Après l'absoute, Monseigneur de La Bouillerie,

évêque de Carcassonne et ancien disciple du R. P. Lacordaire au collège de Saint-Stanislas , a prononcé, au milieu d'un silence saisissant, le panégyrique du grand chrétien dont la dépouille mortelle était l'objet d'honneurs si bien mérités.

Le texte choisi par Monseigneur de La Bouillerie a été ce verset du Deutéronome : « *Sicut aquila provocans ad volandum pullos suos, et super eos volitans, expandit alas suas, et assumpsit eum atque portavit in humeris suis.* »

« De même que l'aigle provoque ses petits à voler en volant lui-même au-dessus d'eux , il a étendu ses ailes, et il a pris les siens et il les a portés sur ses épaules. »

Un court exorde, développant ce texte et montrant l'aigle dominicain qui a conduit sa famille dans les hautes régions de la lumière divine , a servi de prémisses au magnifique discours de Monseigneur de La Bouillerie. « Des larmes , s'est écrié l'éloquent évêque , des larmes et non des paroles ! Je viens pleurer avec vous sur le Père qui n'est plus ! »

Monseigneur de La Bouillerie a montré le P. Lacordaire apôtre de la jeunesse pendant toute sa vie. Sa Grandeur n'a point caché les doutes et les défaillances des premières années de son héros , puis elle l'a suivi dans son éclatante conversion

et dans ses grands travaux de prêtre et de religieux, de prédicateur et de directeur d'une école célèbre. La prédication fut son œuvre capitale : « Il était jeune, il était fougueux, il était poète, il était grand , et tout en lui prêchait, absolument tout, et il remuait toutes nos fibres , afin qu'il n'y en cût pas une qui ne tressaillît pour Dieu. » « La première étincelle qui ralluma la foi, ce fut l'éclair qui partit de cet homme. »

Monseigneur l'Evêque de Carcassonne a rappelé la restauration de l'ordre des Frères-Prêcheurs , destinés à « faire revivre dans une vaste association religieuse l'enseignement de Saint-Thomas d'Aquin », puis la fondation du Tiers-Ordre enseignant, « sa plus chère et sa dernière pensée. »

« Sorèze et le Tiers-Ordre, a dit Monseigneur de La Bouillerie, ah ! ils ne font qu'un ces deux noms ! plus douce et meilleure part de cet homme qui n'est plus ! c'est dans cette solitude qu'il vient se reposer. Elle convenait à son profond chagrin des hommes et des choses de ce temps. Le fleuve avait remonté vers sa source, aimant mieux couler entre le gazon , sous les ombrages , que dans le lit de rocs qu'on lui creusait dans les grandes cités. Et le père désormais, parlant uniquement à ses fils, voulut être caché. »

Dans une seconde partie de son discours , Mon-

seigneur de La Bouillerie s'est demandé comment le R. P. Lacordaire avait rempli son apostolat. Il a démontré que ses armes avaient été la pureté de ses affections et la simplicité de ses mœurs, « Il lui avait fallu la pureté pour monter à Dieu ; pour descendre aux enfants, il lui avait fallu la simplicité. » Au retour des illustres académies où l'appelait son talent, il aimait à s'asseoir sur le fauteuil de l'Ecole. »

Ici, Monseigneur, rappelant la gloire des *exercices de Sorèze*, a raconté une scène touchante et qui lui fut personnelle : « Il voulut me les faire présider, dit-il ; il voulut mêler ma voix à la sienne ; mes sons étaient bien inférieurs, mes notes bien inégales ; il voulut les faire entendre néanmoins : comme dans le concert de la nature, quand le tonnerre gronde, on écoute encore le ruisseau qui murmure. »

« Il ne s'est pas démenti ! ne pouvant plus vous donner sa vie, il vous donne sa mort.—Celui qui avait pris son vol comme l'aigle, il est mort avec la simplicité de la colombe. »

Ramenant jusqu'à la péroraison la grande image de l'exorde, « Penseriez-vous que l'aigle a replié ses ailes et qu'il est venu s'abattre là ? » a dit Sa Grandeur en montrant d'un geste expressif le cercueil ? Non, il a voulu se reposer plus haut : *Volabo et requiescam.*

Ne nous contentons pas de le pleurer, suivons-le : *Sursum corda.* C'est surtout maintenant qu'il nous provoque, nous soutient et nous emporte avec lui : *Sicut aquila provocans ad volandum pullos.*

Le beau discours de Monseigneur de La Bouillerie, dont nous n'avons pu donner qu'une analyse imparfaite, a vivement impressionné l'assemblée, déjà sous le poids de ses intimes et douloureuses pensées.

Tout entier sous l'émotion de la solennité et de la parole de Monseigneur l'Evêque de Carcassonne, le convoi a repris sa marche vers la chapelle intérieure de l'Ecole. Un caveau avait été construit dans le chœur. C'est là, sous la stalle où il avait coutume de prier ou de parler à ses frères et aux enfants, que le R. P. Lacordaire reposera, suivant le désir qu'il en avait manifesté. Il a demandé que la pierre ne portât point son nom, mais si ce nom manque à sa tombe, ses œuvres le rediront dans l'éternité : *Defunctus adhuc loquitur.*

Le même jour où Sorèze s'acquittait de sa dette envers la mémoire du R. P. Lacordaire, un service funèbre était célébré à Paris, dans l'église de Notre-Dame, dans cette église où il avait reçu la consécration du sacerdoce et où sa voix élo-

quente avait réveillé tant d'âmes endormies. L'Académie Française était représentée à cette cérémonie par les membres de son bureau. L'assistance était composée des notabilités de la société parisienne , de membres du clergé parisien, de religieux de divers Ordres, parmi lesquels on remarquait particulièrement les Dominicains de Paris. La chaire du haut de laquelle la parole du P. Lacordaire s'est fait entendre pendant de longues années était voilée d'une tenture funèbre. M. l'abbé Buquet, vicaire-général, a donné l'absolution en présence de M. le cardinal Morlot, archevêque de Paris.

